



Bernard GEGOUT
Délégué Syndical Central GrDF
Tel : 07 60 43 50 92
Email : bernard.gegout@grdf.fr

ESPACE ORGANISATION

SYNDICALE A GRDF

Depuis le 18 décembre 2014, l'espace FO GRDF est actif, vous pouvez aller le consulter.

Depuis le 1er septembre 2014, l'espace initial, dédié aux Organisations Syndicales par les Directions d'ERDF et de GrDF, n'est plus actif pour GrDF. En effet, celui-ci était hébergé sur le système d'ERDF.

GrDF n'ayant pas la main sur la mise à jour de ce système a choisi de créer un espace sur son nouveau système, lui permettant d'être ainsi autonome.

C'est pourquoi nous nous sommes engagés avec la Direction de GrDF pour la refonte d'un espace dédié.

Vous remarquerez que chaque région est identifiée ainsi que le Service Gaz. Aujourd'hui, il est surtout utilisé par la région Nord-Ouest et le Service Gaz, je formule ainsi le vœu que toutes les régions se l'approprient et l'utilisent.

Dans un 1^{er} temps, ce Site va s'enrichir des différentes informations et communications diffusées au périmètre de GrDF, Direction Clients Territoires (DCT) et Direction Réseaux (DR). Il est également visible pour l'ensemble des agents de l'Opérateur Commun, de ce fait, ces derniers disposent des informations que les Directions Réseau et le Service Gaz mettent en ligne.

Gageons que dans les mois à venir, l'ensemble des régions utiliseront cet espace pour que les positions de FO Énergie et Mines soient connues et partagées par le plus grand nombre.

VŒUX 2015

Encore une année vient de s'écouler.

Je tiens à vous présenter mes vœux pour cette nouvelle année qu'ils soient pour vous de réussite, de prospérité et surtout de santé

TRADITION RESPECTÉE

Que ce soit la branche ou l'Entreprise, en 2014 comme 2013, il n'y a pas eu de coup de pouce sur les salaires alors que nos augmentations ne couvrent pas l'inflation surtout pour ceux qui auront uniquement la hausse du Salaire National de Base (SNB) et, ce malgré les alertes lancées par les syndicats, FO Énergie et Mines en tête.

Que dire pour 2015? Une évolution des Entreprises du Distributeur s'annonce, avec de nouvelles activités et même probablement de nouveaux métiers. Cela est dû essentiellement à l'arrivée des Compteurs GAZPAR et à l'organisation que nos Directions mettent en place dans le cadre de la loi BROTTÉ.